

CTL.-
REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-659 DU 31 DECEMBRE 1997
Portant nominations à titre normal
et militaire dans l'Ordre du Mérite
Social.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU La Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
 - VU La Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU La Loi n° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
 - VU Le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
 - VU Le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU Les Décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU Le Procès-Verbal de la Session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin, tenue du 06 au 15 Novembre 1997 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés à titre normal et militaire au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang à compter de la réception les Sous-Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

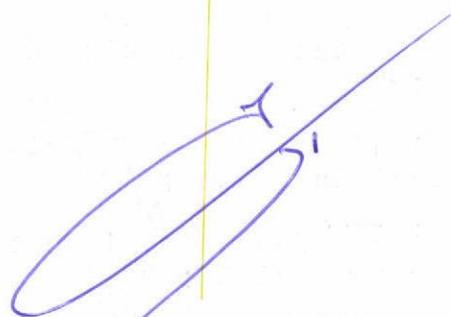
./...

- Adjudant-Chef LEBONON Fagla
- Adjudant-Chef AÏNADOU Zinsou Daniel
- Adjudant-Chef AGOSSOU Bernard Simon
- Sergent ALLOGNIKIN Pascal.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - CS 2 -
SGG 4 - HAAC 4 - CES 2 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 -
IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSES 4.